

N/REF : 12/05/2025 10H28 C:009956 I:15426

DIONAY YVES

V/Appel du Lundi 12/05/2025 a 10H28

**56 LE BOIS RAME
35160 BRETEIL**

IMMEUBLE : 56 RAME
56 LE BOIS RAME
35160 BRETEIL

Rennes, le 21 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 56 RAMÉ - YVES DIONAY 07 83 09 10 24

MOTIF : ALARME SUR POMPE DE RELEVAGE + VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : M. Y DIONAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 13/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE FOSSE SEPTIQUE 3M3
CONTRÔLE POMPE DE RELEVAGE
CONSTAT : POMPE HS
CONTRÔLE DE L'ARRIVÉE ÉLECTRIQUE
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE DU DISJONCTEUR
CONSTAT : RAS
DEVIS VALIDÉ PAR MME DIONAY
FOURNITURE ET POSE POMPE DXVM
FOURNITURE ET POSE RACCORD ELECTRIQUE
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 1735,88€ N°2457604 CA
REGLEMENT PAR CHEQUE 259€ N°4653304 CA
AT LCOMPTER Email envoyé le 14/05/25 a 11H55 M. Y DIONAY
AT LCOMPTER Email envoyé le 14/05/25 a 11H54 M. Y DIONAY

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Fourniture/Pose Pompe DXVM 50.7	1	1578,08	1578,08
1,00	Ffait Pomp./Curage Fosse 3m3	1	235,45	235,45
TOTAL H.T.				1813,53
T.V.A. a 10,00%				181,35
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1994,88</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.